Fribourg, Suisse. — 37me année. — N° 40. Le numéro Cinq cent mes. Lundi 18 février 1907.

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse. .	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 80	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste.
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. X.

Nouvelles du jour

La princesse Clémentine de Cobourg, mère du prince Ferdinand de Bulgarie, est morte samedi à Vienne, au cours du voyage qu'elle faisait pour se rendre dans le Midi de la France. La princesse, née à Paris, en 1817, était la dernière fille de *Louis-Philippe, roi des Français*. Elle épousa, en 1843, le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha. Elle eut quatre enfants : le prince Philippe, mari de la princesse Louise de Belgique ; le prince Auguste, mari de la princesse Léopoldine du Brésil ; la princesse *Clotilde, femme de l'archiduc Joseph* de Hongrie, et le prince Ferdinand, dont elle fit le prince de Bulgarie et qu'elle dirigea et soutint dans toutes les phases politiques difficiles par lesquelles il a passé.

Nous avons demandé à l'un de nos compatriotes qui a vécu à la cour de Bulgarie d'écrire, pour la *Liberté*, quelques lignes sur la princesse Clémentine. On trouvera plus loin ces notes intéressantes.

***

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, que le principal péril qui menacerait probablement l'accord qui est en train de se conclure entre l'archevêque de Paris et M. Briand, par l'intermédiaire du préfet de la Seine, viendrait de la pression que les fanatiques anticléricaux exerceraient *sur le gouvernement*.

Ce danger n'a pas tardé à se produire, et il a eu immédiatement son effet sur le ministère.

Dans la séance du Conseil de samedi matin, M. Briand a annoncé l'élaboration du nouveau contrat pour la location des églises, qui diffère à la fois de celui des évêques et de celui qu'il avait lui-même rédigé. M. Clémenceau, qui était grippé, avait tenu à se rendre quand même à cette séance, et, pour tenir compte des observations qui lui avaient été faites de certain côté, il a, d'entente avec la majorité de ses collègues, invité M. Briand à rédiger sur la question nouvelle un mémoire accompagné du projet de contrat. Ces pièces seraient autographiées et envoyées à chacun des ministres, en prévision d'une nouvelle réunion du conseil, demain *mardi*.

M. Briand a accepté, et il défendra sa manière de voir. On croit savoir que M. Clémenceau est pour la première formule du ministre des cultes, sans tenir compte des pourparlers actuels. M. Briand est donc sur le point d'être désavoué par ses collègues. Le bruit a même couru qu'il était démissionnaire.

***

Un conflit entre la force armée et les paysans de Firmo en Calabre vient encore une fois de troubler l'Italie. Les paysans, mécontents de devoir payer l'impôt dont une récente loi les avait exonérés, ont protesté et manifesté un peu bruyamment. Les soldats ont-ils été provoqués ? Ont-ils cédé à une panique ? C'est ce qu'on ignore encore. Toujours est-il que la troupe a tiré. Il y a eu un mort, — un jeune garçon de treize ans — et une dizaine de blessés. L'émotion est grande en Italie, car ces faits douloureux se renouvellent fréquemment dans certaines régions. La question a été portée au Parlement. Le gouvernement a répondu qu'il avait ouvert une enquête. Pourquoi une enquête à l'effet de savoir ce que tout le monde sait ? Les populations de la Calabre se trouvent dans l'impossibilité absolue de payer les impôts. La misère règne partout. Le tremblement de terre de 1905 a laissé la désolation ; la population abandonne le pays et la terre n'est plus cultivée.

On a voté des lois en faveur de ces malheureuses contrées, mais ces lois ne sont pas exécutées ou le sont à contre-cœur. Le gouvernement aurait dû veiller et tenir en haleine les autorités administratives et politiques du pays, qui endossent en grande partie la responsabilité de violences toujours déplorables.

***

Edouard VII, pendant son récent séjour à Paris, a fait savoir au prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne auprès du gouvernement français, qu'il tenait à le voir.

Cette entrevue, au dire du *Berliner Tageblatt*, était destinée à signifier que la visite du roi d'Angleterre à Paris n'avait rien dont l'Allemagne dût s'inquiéter.

***

La commission scolaire de la *province de Posen vient d'interdire aux* enfants polonais qui s'obstinent à ne pas vouloir du catéchisme allemand l'entrée dans les écoles secondaires et dans les écoles normales.

Le journal officiel de l'*Association générale des instituteurs allemands* écrit à ce sujet : « Nous trouvons que cette mesure est juste en tout point. Il manque aux élèves qui troublent avec obstination la discipline scolaire la quantité d'éducation et de maturité morale nécessaire pour être reçus dans des établissements d'instruction supérieure. Les Commissions scolaires des provinces voisines devraient bien porter à leur tour un semblable arrêt. » Et dire que ce même journal a, comme article de fond, une étude vibrante sur le respect de la conscience et de la personnalité de l'enfant !

***

Le pasteur Naumann, une des fortes têtes de l'Union libérale allemande, élu député de Heilbronn, quitte cette fraction pour aller prendre place dans le groupe du parti populaire libéral.

Encore un symptôme peu favorable pour le projet de fusion des trois groupes libéraux du Reichstag.

M. Naumann est un libéral socialisant.

***

La *Nation*, de Berlin, organe du chef libéral Barth, cessera de paraitre dès le 1er avril.

M. Barth défendait dans son journal l'idée d'une alliance de la bourgeoisie radicale avec les socialistes. *L'issue des dernières élections* lui a montré qu'il prêchait dans le désert. M. Barth renonce à lutter contre le courant *antidémocratique* qui règne dans le libéralisme allemand.

M. Barth a été deux ou trois fois candidat malheureux au Reichstag.

Son journal a 23 ans d'existence.

***

Un citoyen de Hambourg lance dans les *Hamburger Nachrichten* — qui ont relégué son factum aux annonces — un appel pour la création d'une « ligue nationale contre la confession ». Il s'agirait d'organiser un mouvement d'opinion pour inviter les pouvoirs publics à interdir la pratique de la confession, comme « inutile au point de vue religieux, suspecte au point de vue politique et incontrôlable au point de vue de la sûreté de l'Etat. »

Ce citoyen hambourgeois déraisonne avec méthode. Il y a bien quelques fous par fanatisme dans les Par*lements, mais la phobie de ce Ham*bourgeois est à un tel point qu'elle conduira son homme à l'hospice plutôt qu'au Reichstag.

***

Voici qui nous change des histoires de trappeurs à la Gustave Aimard et à la Fenimore Cooper.

Les Peaux-Rouges envahissent les professions libérales aux Etats-Unis. Les Arickasaws ont 400 étudiants dans les Universités américaines ; les Sioux sont une pépinière de médecins et d'avocats : une beauté sioue est même une des meilleures plumes du journalisme yankee ; les Comanches ont un sénateur.

Les Iroquois dépensent 200,000 dollars pour leurs écoles ; les Choktwas en entretiennent 150.

Enfin, on compte plus de 400 églises dans les diverses tribus indiennes.

Ajoutons que, au contraire de l'opinion reçue, la population rouge des Etats-Unis est de nouveau en croissance.

LA PRIÈRE A L'ÉCOLE

Berne, le 17 février.

Le *Bund* de ce jour publie un fulminant article contre le gouvernement de Saint-Gall. Il signale à la vindicte de la Confédération la majorité « socialiste-démocratique-ultramontaine » dont se compose le Conseil d'Etat de ce « Schicksalskanton », dégradé au rang de Fribourg et du Valais, d'Uri et d'Appenzell-Intérieur !... Quelle *horreur !*

Voyons un peu ce qui a valu à l'autorité cantonale saint-galloise ce foudroyant anathème des pontifes radicaux de la Ville fédérale.

Vous savez ce qui s'est passé à Flums, grande commune catholique de l'Oberland saint-gallois. De tout temps, les classes de l'école primaire de cette localité ont été ouvertes et closes par la récitation du *Pater* et de *l'Ave Maria*. Survint un fabricant, M. Spörri, de religion protestante. Il jugea que ces prières blessaient la conscience de ses enfants.

Entre parenthèses, les catholiques ne s'expliquent pas pourquoi des oreilles « évangéliques » se trouvent offensées par le texte de ces deux *prières. Nous avons cru, jusqu'à* présent, que la Bible était, pour les protestants, un livre sacré et le fondement même de leur croyance. Or, le *Pater* figure tout entier dans l'Evangile de saint Luc, chapitre XI, versets 2, 3, 4 et 5. L'*Ave Maria* n'est autre chose que la salutation angélique, dont le texte nous a été transmis également par l'évangéliste saint Luc, au chapitre I, verset 28 : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre toutes les femmes. » A ce texte *biblique*, l'Eglise a ajouté cette invocation : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. »

Est-ce là une prière que les consciences « évangéliques » ne puissent supporter ?

Mais nous perdrions notre temps à discuter de ces choses avec des gens qui n'admettent plus d'autre Evangile que celui de Hæckel, et d'autre religion que celle de la philosophie matérialiste. Ce n'est pas la sollicitude protestante qui anime le *Bund* et ses pareils. On sait ce que le programme Schenk voulait faire de l'école primaire. Mais on sait aussi ce que le peuple suisse a pensé de ce programme antichrétien. Le plébiscite du 11 novembre 1882 a montré que l'immense majorité du pays est fermement résolue à empêcher que la religion chrétienne ne soit bannie de l'école. Et cet état d'esprit est loin de se modifier, comme on a pu s'en apercevoir à l'occasion des récents débats du Grand Conseil de Vaud.

Mais revenons à l'affaire de Saint-Gall.

Le conseil d'éducation, autorité nommée par la majorité radicale du Grand Conseil, s'est empressé d'admettre la réclamation de M. Spörri et a ordonné la suppression de la prière avant et après l'école.

Aussitôt, un recours a été adressé au Conseil d'Etat par 479 pères de famille de Flums, demandant l'annulation de la décision prise par le conseil éducatif.

Par 5 voix (conservateurs et démocrates) contre 2 (libéraux), le gouvernement a déclaré ce recours fondé.

Voici le dispositif de l'arrêté gouvernemental :

1. L'autorité communale préposée à la direction des écoles a le droit d'introduire, avant et après les classes, une prière qu'elle sait être conforme aux croyances de la majorité des élèves. En revanche, les détenteurs de la puissance paternelle sont libres de laisser participer à cette prière scolaire les enfants qui dépendent d'eux.

2. En application de ce principe, le recours des 479 pétitionnaires de Flums et Berchis contre la décision du conseil éducatif, en date du 20 juin 1906, est admis.

Pour justifier cet arrêté, le Conseil d'Etat invoque les considérations suivantes :

1. Tout d'abord, il ne nous semble pas admissible de distinguer entre les écoles *mixtes et les autres*, attendu que, si l'on comprend sous cette désignation les écoles qui peuvent être fréquentées par les adhérents de diverses confessions, toutes les écoles publiques du canton de Saint-Gall méritent d'être appelées *écoles mixtes*. Même dans les communes où existent simultanément des écoles catholiques et des écoles évangéliques, ces écoles n'ont cependant pas un caractère exclusivement confessionnel, car, abstraction faite de la diversification qui s'est accomplie dans le cadre des deux anciennes confessions historiques, les Israélites et autres non chrétiens ont le droit d'entrer dans l'une ou l'autre commune scolaire dans les mêmes conditions que les autres membres. Il s'en suit que l'Etat peut édicter, en ce qui concerne la prière à l'école, des prescriptions uniformes pour toutes les écoles du canton, de même que la Constitution fédérale ne connaît pas différentes sortes d'écoles publiques.

2. La Constitution fédérale respecte non seulement les deux confessions chrétiennes, telles qu'elles sont issues des luttes de la Réformation dans nos contrées, mais encore toutes les professions de foi et croyances religieuses, en général, et cela dans le sens positif aussi bien que négatif. Elle les reconnaît à un point de vue positif, en ce sens que toute croyance peut se manifester par des actes du culte, sans limite de lieu ni de temps et sans autres restrictions que celles commandées par les bonnes mœurs et l'ordre public. La Constitution garantit aussi *la liberté de croyances et des cultes au sens* négatif, c'est-à-dire que personne ne peut être contraint à un acte religieux.

3. Il ressort de là que si, dans une école, on veut commencer et finir la classe par une prière, cela ne peut pas être prohibé. En revanche, la participation à cet acte religieux est entièrement facultative.

4. Cette procédure n'est pas en contradiction avec l'art. 27 de la Constitution fédérale, lequel prescrit que les écoles publiques doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions sans qu'ils soient froissés dans leur liberté de conscience et de croyance. Ceux qui ne veulent pas prier ne sont pas empêchés néanmoins de jouir de l'enseignement donné dans l'intervalle qui sépare les deux prières. La Constitution fédérale exige un enseignement commun qui, par le fait même, doit être neutre au point de vue confessionnel, mais elle n'exige pas une prière commune et interconfessionnelle, chose qui n'est pas convenable.

Cette manière de faire n'est pas incompatible non plus avec l'art. 50 de la Constitution fédérale, où il est prescrit que le libre *exercice du culte est garanti dans les limi*tes compatibles avec l'ordre public et les bonnes mœurs. En effet, on ne saurait sérieusement soutenir que la morale et l'ordre public courent un danger du fait que la majorité des élèves d'une classe consacre quelques courts instants à la prière avant et après l'enseignement.

Au contraire, par là, il est donné pleine satisfaction à la liberté de croyance et de conscience garantie par la Constitution. Cette liberté est assurée intégralement au point de vue négatif et aussi au point de vue positif, pour autant que les différences de religion le permettent. Si la prière était interdite, la liberté de croyance serait abolie dans son côté positif, sans que l'on y gagnât quelque chose du côté négatif.

Cette argumentation n'est pas du goût du *Bund*. La feuille radicale trouve que l'exercice positif du culte a sa place dans les églises et non pas dans les écoles mixtes. Elle invite les protestants de Flums à se faire rendre justice à Berne ! La citation d'un texte biblique, dans la bouche des enfants, serait donc passible de l'intervention fédérale.

La *Confédération*, semble-t-il, aurait autre chose à faire, en ce moment, que de partir en guerre contre des prières inoffensives, qui ne menacent ni l'Etat, ni la société, ni l'ordre public, ni les bonnes mœurs.

D'ailleurs, les autorités scolaires du cantons de Zurich, que le *Bund* ne pourrait décemment placer sur le même rang que l'Appenzell-Intérieur, ont pris, en 1905, un arrêté exactement semblable à celui du gouvernement de Saint-Gall. Le gouvernement zuricois, examinant un recours du même genre, a reconnu à l'instituteur le droit d'ouvrir et de clore la classe par une prière, à condition que cet acte religieux ne soit pas obligatoire pour les élèves.

† Le conseiller national Dr Bucher

Berne, 17 février.

En l'espace de deux mois, on a enterré trois octogénaires qui firent *partie jadis du Conseil national :* M. Déglon, de Courtilles-sur-Moudon; M. Erni, d'Altishofen (Lucerne) et M. Schäppi, de Winterthour. La mort avait fauché presque en même temps ces vétérans, dont l'un appartenait à la droite, et les deux autres à la gauche.

Aujourd'hui, la faux macabre s'est abattue, comme un coup de foudre, sur l'un des plus jeunes membres du Conseil national, M. le Dr Franz Bucher.

Né en 1861, à Escholzmatt, M. Bucher représentait l'arrondissement de Lucerne-Ville et district aux Chambres fédérales depuis six ans seulement. Et il n'avait conquis son mandat que de haute lutte, après deux tours de scrutin.

La mort soudaine de ce chef radical lucernois est d'autant plus frappante que M. Bucher était la personnification de la santé florissante et de la vigueur corporelle. Avec M. Stoffel, du Tessin; M. Muheim, d'Uri, et M. Gottofrey, de Fribourg, il pouvait certainement battre le record des belles statures de l'assemblée. C'était *un vrai fils de la blonde Allémanie.* Si le physique avantageux devait tenir lieu de toutes les autres qualités, M. Bucher aurait pu se passer de science et d'intelligence pour conquérir la palme de la popularité. Mais il avait mieux que sa martiale et fraîche figure ; il était bon orateur, excellent juriste, infatigable travailleur. Son étude d'avocat, à Lucerne, était l'une des plus achalandées, et cependant il la dirigeait sans aucun concours.

M. Bucher avait un peu l'orgueil de sa robustesse. Il possédait en lui-même et en son radicalisme jacobin une confiance qui doublait sa force d'initiative. Il fut l'heureux rival de M. Heller, dont il supplanta l'influence diplomatique en lui opposant sa fougue juvénile. Ces deux leaders se complétaient néanmoins et l'union de leurs *talents divers contribua à asseoir* l'hégémonie radicale dans la ville de Lucerne.

Aux Chambres, M. Bucher n'avait pu encore donner toute sa mesure. Cependant son prestige allait grandissant dans les rangs de la gauche. Sa mort prématurée est un terrible coup pour le radicalisme lucernois.

Victoire conservatrice
EN ARGOVIE

Une joyeuse nouvelle nous arrive d'Argovie : les électeurs de l'arrondissement du Rhin ont élu député au Conseil national, en remplacement de feu M. Baldinger, M. le Dr Wyrsch, conservateur, par 6987 voix. Le rédacteur Jæger, radical, a réuni 6901 voix.

Au premier tour de scrutin, il y a 15 jours, M. le Dr Wyrsch avait eu 5818 suffrages; M. Jæger, 4796; M. Renold, radical dissident, 1903 et M. Krafft, socialiste, 735.

Pour le second tour, les ouvriers avaient décidé d'appuyer la candidature Wyrsch et les partisans de M. Renold, qui se désistait, avaient reçu de la Ligue des paysans le mot d'ordre de se faire un point d'honneur de ne pas voter pour M. Jæger.

Il y a eu, au second tour, 13,898 suffrages, contre 13,252 au premier tour; M. Wyrsch a gagné, d'un scrutin à l'autre, environ 1200 voix; M. Jæger, 2100.

La victoire de M. Wyrsch est le couronnement d'une lutte homérique. M. Jæger, qui avait été mis à la porte du Conseil national par son propre parti, aux élections générales de 1895, avait réussi, à force d'aplomb, à imposer sa candidature pour le remplacement de M. Baldinger. Le parti radical argovien a commis une grosse faute en s'encombrant de ce politicien discrédité.

Josué Carducci et Giordano Bruno

Rome, le 16 février.

Josué Carducci vient de mourir à la veille de la grande journée anticléricale vouée à la glorification de Giordano Bruno. C'est un vrai malheur pour l' « aigle » de la littérature italienne, pour le poète auquel on a *décerné la couronne civique et qui, à* la vérité, n'est point indigne du rayon de gloire qu'on fait tomber sur sa figure. Carducci avait l'âme fortement imprégnée de paganisme; à cet égard, il rappelait à plus d'un point de vue Wolfgang Gœthe; mais de Gœthe il n'eut point, du moins d'une manière aussi large, la légèreté de mœurs. Sa muse classique a toujours été chaste, tout en étant presque toujours antichrétienne. Encore moins rappelait-il Giordano Bruno; il y a un abîme entre lui et le pseudo-philosophe de Nola, dont la vie et les livres sont pleins de fange. L'esprit fier de Josué Carducci doit souffrir des peines d'enfer en voyant, dès aujourd'hui et plus encore demain, son souvenir accouplé à celui d'un être ordurier et vil, qui ne fut pas seulement un apostat de l'Eglise, mais un transfuge de l'humanité.

Cet accouplement, c'est bien un châtiment. J'ai dit que Josué Carducci avait l esprit fier; mais la fierté, chez lui, c'était de l'orgueil. Il méprisait trop et trop de choses.

La haine qu'il avait vouée aux prêtres découlait surtout de l'orgueil. Cela éclate dans la réponse qu'il fit, le 29 décembre 1905, au grand-maître de la franc-maçonnerie italienne, Lemmi, qui le félicitait d'être en voie de recouvrer la santé : « Je frapperai, tant que j'en aurai la force, prêtres, faiseurs de meetings et arrangeurs de conciliations. » Il appartenait à la secte depuis 1862; et c'est depuis lors que sa carrière de professeur et de littérateur porte l'estampille anticléricale, toujours plus accentuée, jusqu'à ces dernières années, où, en mainte circonstance, cette âme imprégnée de paganisme laissa voir qu'elle gardait toujours, en son tréfonds, des traces de sentiments chrétiens. Son poème sur l'Eglise de Polenta, près de Ravenne, si riche en souvenirs de l'exil de Dante, respire un parfum religieux qui fit concevoir l'espérance de voir le maestro revenir à la foi de sa première jeunesse. En ce temps-là, il avait composé une poésie exquise en l'honneur de la bienheureuse Diana Giuntini de San Miniato, près de Florence. Un de mes amis a entre les mains ces vers écrits par Josué Carducci dans un livre de prière dont il avait fait hommage à une jeune fille. Ce sont des vers profondément chrétiens et ils seront publiés prochainement dans un journal catholique de Rome. Sans doute, cela ne suffit pas à effacer l' « hymne à Satan » et tant d'œuvres antichrétiennes qui causèrent des ravages énormes dans la jeune génération italienne ; mais Dieu tient compte non seulement des bribes de pain que l'on donne aux besogneux et du verre d'eau que l'on sert à celui qui a soif ; nous avons le droit d'espérer en l'immensité de sa miséricorde. La chasteté de la muse de Carducci plaidera pour lui.

Le sentiment des catholiques italiens devant ce lit de mort est caractérisé par ce qu'écrit M. Mattei Gentili, ce soir, dans le *Corriere d'Italia :*

« L'homme qui vient d'être enlevé par la mort était, par ses pensées et par sa foi, trop loin de nous pour que

notre admiration ne soit pas voilée par le regret de voir son art puissant mis au service de sentiments bien différents de ceux qu'inspirèrent nos grands littérateurs, de Dante à Manzoni. Et même, aujourd'hui, nous avons un serrement de cœur au spectacle de la sarabande qu'autour de son cadavre vont danser les pygmées de l'anticléricalisme, ou pour mieux dire, de l'antichristianisme. Nous, qui ne sommes pas des sectaires, nous prions Dieu pour qu'Il pardonne au poète et lui accorde la paix, et nous n'hésitons pas à inscrire son nom parmi ceux qui, dans les lettres, ont fait le plus d'honneur à la patrie italienne. »

D'ailleurs, à ces messieurs qui vont danser le cake-walk maçonnique autour du cercueil de Josué Carducci, nous pouvons rappeler ces lignes écrites de sa main : « Je voudrais mourir assez rapproché de Dieu pour pouvoir relever ma tête du cercueil et cracher au visage de mes louangeurs posthumes. »

Carducci cracherait avec d'autant plus d'indignation et de colère en voyant son nom accolé à celui de l'auteur de la « Bestia trionfante », ce Giordano Bruno pour qui la liberté de pensée n'était qu'une introduction au dévergondage des mœurs.

Si, dans ses dernières années, Josué Carducci a eu des velléités de retour aux idées chrétiennes qui n'ont point abouti, il est certain, en revanche, que le républicain qu'il était s'était réellement converti à la foi monarchique. Cette conversion est l'œuvre de la reine-mère Marguerite, en qui — j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire — il faut saluer le sauveur du trône, fort ébranlé pendant le règne de Humbert. Cette auguste femme, douée d'un esprit supérieur et environnée d'un charme sans pareil, a su rallier à la cause monarchique aussi bien des hommes du camp catholique que des républicains. Carducci a été une de ses conquêtes, et, certes, pas *la moindre. Il y eut du tapage : les* étudiants rouges de Bologne en vinrent jusqu'à siffler le poète, qui était leur professeur. Mais le calme revint vite. L'exemple de Carducci fut même contagieux. La reine Marguerite lui témoigna sa reconnaissance en achetant la bibliothèque et la maison du « maître » lors de sa retraite, en 1905.

Josué Carducci avait 72 ans. Il ne fut pas seulement professeur au Gymnase de San Miniato et à l'Université de Bologne ; il siégea à la Chambre comme député de Lugo (Romagnes), et ensuite au Sénat, où, du reste, il n'était pas un des *patres patriæ* les plus assidus.

Parmi ses poésies les plus célèbres, sont les *Odes barbares*. Il écrivit aussi en prose, et sa prose est digne sœur de ses vers : classique, vraiment italienne.

Le gouvernement vient de déposer aujourd'hui même à la Chambre un projet de loi pour l'érection à Josué Carducci d'un monument national sur l'une des places de Rome, en y affectant une somme d'un million. C'est, *malgré tout, aller un peu vite en* besogne. Je crois que s'il pouvait revivre, tout orgueilleux qu'il était, le poète trouverait cela excessif, ainsi que doivent le trouver excessif les contribuables. Sans compter qu'à Rome, le Dante attend toujours son monument !...

* * *

Et maintenant, attendons la manifestation *monstre* de demain, en l'honneur de Giordano Bruno, de la « Bête triomphante »... et de Combes. L'anticléricalisme italien, aiguillé par les socialistes, croit vexer les catholiques ; il ne fait que se peindre lui-même. Son idole, c'est bien son symbole. On compte sur la participation de 10,000 personnes, y compris un tas de bambins des écoles.

Est-ce que cette horde représentera Rome avec ses 600,000 habitants ?... Non. Elle criera : à bas le Vatican. Mais le Vatican, *mutatis mutandis*, pourrait répondre, ainsi que fit Josué Carducci lors du « chahut » organisé à Bologne contre lui. Il se leva, devant sa chaire, tira un cigare et se mit à fumer en disant, calme et dédaigneux : « Il est inutile que vous criiez : *à bas !*... La nature m'a mis en haut... et je fume. »

L'apothéose de Giordano Bruno passera ; le Vatican restera et les catholiques italiens auront compris davantage la nécessité urgente d'être toujours plus forts, plus aguerris.

M.

La mort de la princesse Clémentine de Cobourg

On écrit à la *Liberté :*

C'est une figure de grand caractère qui disparaît. D'une suprême distinction, très hautaine, elle savait être dans l'intimité d'un charme irrésistible et d'une étonnante simplicité.

Elle prenait très au sérieux son rôle de parente et de protectrice de tant de souverains, et personne ne jouait ce rôle comme elle. Dans les réceptions officielles, malgré son grand âge, sa surdité complète, elle trouvait un mot aimable pour chacun, et toujours le mot qu'il fallait. Cette femme qui avait été mêlée aux événements les plus importants du XIXme siècle, qui avait comme « marieuse de rois » des attaches dans toutes les cours de l'Europe, et en qui revivaient toutes les vieilles traditions de l'ancien régime, avait la conversation la plus animée, la plus captivante, la plus riche quand elle daignait rappeler ses souvenirs devant le cercle restreint de quelques familiers. Tout le monde de la Restauration, de la Monarchie de Juillet ressuscitait soudain : Charles X ; la duchesse de Berry, « reine de cirque » ; la duchesse d'Angoulême, « une sainte en furie » ; ce « bon » duc de Bordeaux ; « le joli Musset avec qui j'ai dansé » ; Michelet qui avait « tant de talent », mais dont le cours était « si fastidieux » ; Thiers « détestable » ; Guizot « pontife » ; le « larmoyant » Lammenais, tous passaient à la file en une série d'anecdotes d'une saveur inédite, inoubliable. Je l'entends toujours raconter la Révolution de Juillet, Louis-Philippe acclamé par la populace, flanqué de ses filles en blanc et tricolore, criant vive le peuple et chantant la Marseillaise !

Ses dernières années, elle les consacra à l'éducation de ses petits-enfants de Bulgarie. Elle vivait partagée entre les souvenirs du passé et sa sollicitude pour son fils bien-aimé Ferdinand. Chose curieuse ! Douée d'une intelligence peu commune, épouse d'un prince allemand et qui passa la plus grande partie de son existence en Autriche, Clémentine d'Orléans ne parvint jamais à apprendre la langue allemande ; elle la parlait avec un accent pittoresque et une syntaxe de fantaisie. Malgré son immense fortune personnelle, elle augmenta les revenus énormes de son mari ; elle avait le défaut commun à tous les enfants de Louis-Philippe : une économie invraisemblable de petits bourgeois enrichis. Son fils Ferdinand plaisantait parfois l'avarice de sa mère : « Si vous voulez gagner un bon point dans le cœur de maman, ne mangez pas de truffes, à sa table. »

Elle savait cependant dépenser, et largement, quand il le fallait et quand « noblesse obligeait ». Les institutions catholiques de Bulgarie, hôpitaux, écoles, couvents, etc., vivaient de ses dons et perdent en elle un soutien précieux et une amie puissante et dévouée.

L'anticléralisme en France

Nous lisons dans le *Journal des Débats :*

« Le zèle provincial n'a pas de bornes. Il ne s'arrête ni devant le bon goût, ni devant la loi. Ne citait-on pas, ces jours derniers, le cas d'un inspecteur primaire du Calvados qui aurait exclu d'une école publique deux fillettes coupables de porter de petites croix comme bijoux ? Si l'on n'enraye pas résolûment ces manifestations de la phobie antireligieuse, elles se multiplieront, car la contagion de la sottise est la plus redoutable de toutes, vu le nombre des cerveaux prédisposés à l'accueillir. Depuis qu'un ministre s'est vanté d'avoir « éteint les lumières célestes », c'est à qui, parmi tous les bedeaux laïques du café du commerce, maniera l'éteignoir, — et avec quelle grâce, vous le voyez. »

Protestation des catholiques américains

Le Pape a reçu le pèlerinage américain. L'évêque de Savannah, Mgr Kepleys, a déclaré que les pèlerins venaient d'au delà de la mer pour protester solennellement contre les mesures infligées aux catholiques d'un pays qui se vantait autrefois d'être la fille aînée de l'Eglise. 10 millions de catholiques aux Etats-Unis sympathisent avec le Saint-Père et approuvent son attitude. L'évêque a protesté contre l'opinion d'après laquelle la France aurait suivi à l'égard de l'Eglise l'exemple des Etats-Unis. Au contraire, les catholiques américains jouissent de la liberté de posséder et de faire usage de leurs propriétés conformément aux lois de l'Eglise. Leurs droits sont protégés par la législation.

Une catastrophe aux Etats-Unis

New-York, 16

Un train du Central Railroad a déraillé et franchi un remblai. Les wagons brûlent.

Le train qui a déraillé appartenait à une ligne électrique suburbaine. Quand la catastrophe s'est produite, samedi soir à 6 h. 30, le train était bondé de gens qui rentraient chez eux. La police déclare que le nombre des morts reconnus actuellement est de 50. Il y a beaucoup de blessés.

New-York, 17

Le train électrique qui a déraillé samedi soir était occupé par des habitants des faubourgs. La catastrophe s'est produite au croisement de la 205me rue et de l'avenue Mebet. Cinquante personnes ont été tuées et 200 blessées. La nouvelle de l'accident a causé dans la ville une émotion indescriptible. Un très grand nombre d'habitants du faubourg où le train se rendait sont accourus sur le lieu de la catastrophe pour être renseignés sur le sort de leurs parents. Il a été impossible jusqu'ici d'identifier les victimes. Le train a quitté la grande station centrale à 6 h. 15 et il a passé la 125me rue à 6 h. 26. On ignore encore les causes du déraillement. Les wagons ont roulé au bas d'un talus et ont pris feu. Tous les médecins disponibles des hôpitaux et des lazarets ont été appelés.

Les inondations en Algérie

Les inondations continuent en Algérie.

Dans la nuit de samedi à dimanche, les eaux ont envahi les faubourgs, puis la ville de Bône. L'usine à gaz a dû éteindre ses feux. Des barques parcourent les quartiers inondés pour recueillir les sinistrés en danger. Les troupes coopèrent au sauvetage. Plusieurs familles d'indigènes habitant les faubourgs ont péri. Une maison s'est effondrée ensevelissant trois indigènes, une femme et deux enfants.

L'agitation en Calabre

Après la bagarre sanglante de Firmo, que la *Liberté* a relatée, des incidents semblables sont signalés de plusieurs pays des provinces de Cosenza et de Catanzaro. Le dernier s'est produit à Briannico, près de Catanzaro. Ici, un groupe de 200 paysans a envahi le bureau du percepteur, a brûlé les livres des contribuables, a saccagé tout et, malgré la présence des carabiniers, a mis le feu à la maison.

Le gouvernement est très impressionné par cette agitation.

Nouvelles diverses

Les Polonais des provinces prussiennes, encouragés par leur récente victoire électorale, ont l'intention de montrer une hostilité plus caractérisée au gouvernement. Leurs journaux annoncent des troubles agraires et politiques, et des révoltes des ouvriers agricoles contre les propriétaires ruraux.

— Le comte Sigismond Thun-Hohenstein, frère aîné du grand-maître de Malte, est mort, à Pora, près Trente.

— On annonce que M. André Déroulède, frère de Paul Déroulède, est très gravement malade à la suite d'accidents consécutifs à la blessure reçue par lui pendant la guerre de 1870.

— Le chef des socialistes au Parlement anglais, M. Keir Hardie, qui s'était rendu samedi soir à Cambridge, pour développer ses doctrines socialistes dans une réunion publique, a été hué par les étudiants, au *point qu'il a dû se retirer après avoir vainement* essayé de dominer le tapage. Dès l'ouverture de la réunion, on avait lancé dans la salle des boules puantes d'hydrogène sulfureux.

Echos de partout

LA BASTONNADE PÉNALE

M. Alberti, ministre de la justice, en Danemark, vient d'exposer dans une interview, ses vues au sujet de la loi de bastonnade pénale, appliquée aux apaches danois et dont il est l'instigateur. Les résultats en sont fort satisfaisants.

C'est le 8 décembre 1905 que la loi est entrée en vigueur. On n'a eu besoin de l'appliquer que trois fois. Le premier des délinquants a dit en se tenant la partie lésée : « Ça faisait rudement du mal, on ne m'y repincera plus. » Il est certain, dit le ministre, que les attentats contre les personnes ont diminué dans une proportion énorme, depuis l'application de la loi. De tels attentats étaient auparavant constamment à l'ordre du jour, mais on constate maintenant que les malfaiteurs ont une évidente terreur de la punition corporelle, tandis qu'ils se moquaient de faire de la prison. La bastonnade est donnée avec un rotin.

SOLLICITUDE DE LA POLICE

La police locale de Chaudira (Hongrie) vient de publier une ordonnance prescrivant aux hommes que, pendant la saison froide, ils ne doivent pas saluer en se découvrant, mais se borner à une inclination de tête ou à l'usage du salut militaire.

DICTIONNAIRE DE POCHE

Menotte : Poignée de main de gendarme.
Minute : Heure agréable.
Momie : Vieille dame bien conservée.
Morgue : Auberge des trépassés.
Mulâtre : Homme panaché.
Myosotis : Fleurs des âmes bleues.

MOT DE LA FIN

— Pierre, fait Mme Durand en s'éveillant en sursaut, je crois qu'il y a des voleurs en bas !

— Vas-y, ma bonne amie, murmure son mari à moitié endormi, ils n'oseront pas frapper une femme.

Confédération

Jeunes radicaux suisses. — Dimanche s'est tenue, à Olten, une assemblée des délégués de l'Association des jeunes radicaux suisses. Il y a été décidé de soumettre à l'assemblée des délégués *du parti radical suisse qui aura lieu à* Bâle, différentes propositions concernant la réorganisation du parti et de demander également que cette assemblée discute la question de la législation en matière hydraulique et de l'initiative en matière législative.

Le Tribunal fédéral et le boycott industriel. — Le Tribunal fédéral a écarté à l'unanimité le recours de la Société par actions Arnold B. Heine, à Arbon, qui réclamait 300 à 700,000 fr. d'indemnité au syndicat des brodeurs pour le boycott dont elle avait été l'objet. Le Tribunal fédéral a confirmé dans toute son étendue le jugement des tribunaux saint-gallois ; il a jugé que le boycottage, dans le cas présent, n'avait rien d'illicite et qu'en conséquence la demande en dommages-intérêts n'était pas fondée.

La recourante a été condamnée à 300 fr. de frais et à 250 fr. d'indemnité de procédure.

Cantons

SCHWYZ

L'entreprise de l'Etzel. — On mande d'Einsiedeln :

L'assemblée des citoyens du district, qui comptait plus de 700 participants, a décidé par 348 voix contre 328 de reprendre les négociations sur de nouvelles bases, avec la fabrique de machines d'Oerlikon, concessionnaire des forces de la Sihl, dont le contrat expire le 1er avril.

APPENZELL

L'assurance mobilière. — L'assemblée extraordinaire des délégués de l'Association populaire du canton d'Appenzell (Rh.-Ext.), après avoir entendu des rapports pour et contre la création d'une assurance mobilière obligatoire, a décidé par 26 voix contre 17 d'attendre le résultat des démarches faites par le Conseil d'Etat en vue de la création d'une assurance fédérale ou d'un concordat entre les cantons de la Suisse orientale et septentrionale.

VALAIS

Exposition. — Dans sa réunion extraordinaire de dimanche, la Société des Arts et Métiers de Sion a décidé, à l'unanimité, d'adresser au Grand Conseil, par l'intermédiaire du Conseil d'Etat, une demande tendant à l'organisation, à l'occasion de la prochaine Exposition cantonale d'agriculture, en octobre 1907, d'une Exposition industrielle.

Le lieu de l'Exposition agricole n'est pas encore déterminé. Pour le cas où elle aurait lieu à Sion, la Société se chargerait des détails de l'Exposition industrielle.

La réforme du droit de bourgeoisie à Lucerne

Le Conseil d'Etat de Lucerne vient d'élaborer un projet de loi sur l'admission à la bourgeoisie, pour remplacer la loi de 1832.

A teneur de ce projet, le citoyen lucernois qui aura habité une commune du canton pendant dix ans consécutifs sera reçu bourgeois de cette commune de droit et gratuitement.

Le citoyen d'un autre canton qui aura quinze ans de domicile en pays lucernois et qui aura habité cinq années consécutives dans une commune, sera reçu de droit et gratuitement bourgeois de cette commune.

Les enfants d'étrangers, dont les parents ont habité le canton pendant dix ans et la commune pendant cinq ans, seront également admis gratuitement à la bourgeoisie.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Etouffé sous une masse de neige. — Une avalanche qui s'est produite à Villard-sur-Doron (en Savoie), a entraîné deux hommes dans un ravin. L'un d'eux a pu être secouru, mais l'autre n'a été découvert que le lendemain, étouffé sous une masse de neige.

Terrible tragédie. — Un effroyable drame vient de se dérouler a Iruela, province de Jaen (Espagne). Un vol ayant été commis, un caporal et un soldat de la garde civile avaient été envoyés à la ferme d'un nommé Samiaro, coupable présumé, pour y opérer une perquisition. La ferme étant isolée et éloignée de leur poste, ils durent y passer la nuit dans la salle basse au coin du feu. Pendant qu'ils sommeillaient, le fermier et sa femme entrèrent sans bruit, armés de couteaux, et poignardèrent le caporal Nieto, qui expira sur le champ. Le soldat, blessé lui-même, lutta désespérément contre les deux assassins et durant la lutte la lumière s'éteignit. Au milieu de l'obscurité, poursuivi par ses adversaires, le garde put, non sans avoir reçu de nouvelles blessures, saisir à tâtons son fusil et faire feu au hasard. Il gagna enfin la sortie et chercha du secours. Quand on pénétra dans la ferme un spectacle affreux s'y offrit : dans une mare de sang gisaient le cadavre du caporal et les corps du fermier et de sa femme, mortellement *blessés* par les balles du garde ; celui-ci est lui-même très grièvement atteint.

Une fraude. — Une fraude considérable vient d'être découverte par le fisc anglais à l'actif d'une distillerie irlandaise. Le whisky passait de l'usine au hangar par une canalisation souterraine en évitant le contrôle des agents chargés de contrôler l'entrée des tonneaux dans le magasin. L'amende a été fixée à 625,000 francs.

Ecrasés par un wagonnet. — Cinq hommes ont été tués, samedi, dans un charbonnage de Trimsaran, près de Kidwelly, Pays de Galles, par suite de la rupture des attaches d'un wagonnet. Ce wagonnet, descendant une pente à toute vitesse, est allé écraser les malheureux. Il y a en outre au moins cinq blessés.

Explosion en mer. — Le vapeur allemand *Valdivia*, arrivé à Sandy Hook, venant des Antilles, annonce que, le 13, une explosion s'est produite à bord, tuant sept personnes et en blessant trois. Le navire aurait subi de grands dégâts ; il est arrivé avec sa cheminée couchée sur le pont et le drapeau en berne.

Lutte sanglante entre deux villages. — Par suite d'inimitiés existant entre les villages de Calig et de Cervera, dans la province de Castellon (Espagne), les habitants de Calig ont assassiné le juge municipal de Cervera.

La population de Cervera s'est armée et projette d'attaquer le village de Calig, qui se prépare à la défense.

Le bruit court que déjà de sanglantes collisions ont eu lieu.

---

50 FEUILLETON

Le Sosie du Tsar

PAR

Arthur W. MARCHMONT

Traduit et adapté de l'anglais par Pierre Luguet

Il fallait se débarrasser du domestique, et le moyen le plus pratique était probablement de faire ce qu'il demandait.

— Je suivrai votre conseil, dit-il.

Il s'assit, et se mit à expédier son repas avec une dextérité que les Américains sont peut-être seuls à posséder sur la terre. En quelques minutes il avait fait disparaître tout ce qui se trouvait sur le plateau.

— Je suis heureux, Monsieur... dit le domestique avec un air de déférente satisfaction. Vous aviez très faim.

— J'ai fini. Vous pouvez emporter tout ceci, répondit Denver.

Il alluma un cigare et surveilla l'homme pendant qu'il rangeait la vaisselle. Il s'y prenait de façon lente et méthodique, et même avec sorte d'affectation. Denver éprouva plusieurs fois le désir de le jeter dehors et lui envoyer son plateau dans les jambes. Mais il se contint. Et le serviteur parut tout à coup avoir une inclination à causer.

— Monsieur est Américain ? je crois, dit-il en arrangeant des objets qui n'avaient pas besoin de l'être.

— Oui.

— C'est un beau pays, que l'Amérique, n'est-ce pas, Monsieur ?

— Oui.

— J'ai un frère, là-bas. Il s'y trouve très heureux. Il habite Chicago.

— Ah !

— On gagne beaucoup d'argent en Amérique, n'est-ce pas, Monsieur ? Il est marchand d'oiseaux et d'animaux.

— Ah !

Est-ce que cet animal n'allait pas cesser son bavardage !

— Oui. Il aurait désiré que j'aille le retrouver. Et je le ferai peut-être, un jour. Mais il y a la mer à traverser et je ne l'ai jamais vue. Vous avez traversé la mer, Monsieur ?

— Oui.

— Mais je n'aimerais pas son commerce. J'aime beaucoup les oiseaux et les animaux, Monsieur, mais pas en cage.. oh ! non, pas en cage. Ils sont là comme en prison, n'est-ce pas, Monsieur ? Et, en Russie, on ne parle pas légèrement de la prison.

Denver considéra pendant quelques instants le domestique. Celui-ci avait, de son côté, les yeux fixés sur son maître passager, et ces yeux étaient emplis d'une expression singulière. L'Américain sentit s'éveiller en lui un intérêt nouveau. Y avait-il quelque chose sous le verbiage insignifiant de cet homme ?

— Vous avez bon cœur ? dit-il.

— Oui, Monsieur. Quand je vois des oiseaux en cage, mon désir est immédiatement de leur ouvrir la porte. Malheureusement, un bon cœur attire bien souvent bien des ennuis à celui qui le possède.

Le domestique ne pouvait plus, matériellement, rien arranger sur le plateau. Il se tut un instant, puis ajouta :

— Vous êtes prisonnier, Monsieur ?

— J'ai tout lieu de le penser, répondit Denver.

— C'est bien triste, Monsieur. Ah ! je vais faire emporter cette vaisselle.

— Pourquoi ne l'emportez-vous pas vous-même ?

— Je regrette, Monsieur, mais j'ai reçu l'ordre de ne plus quitter votre appartement. Je dois rester auprès de vous.

Denver sentit son cœur naufrager. Le domestique toucha le timbre, et les deux hommes demeurèrent silencieux jusqu'à ce que le plateau eût été enlevé. Puis le serviteur-geôlier se tint debout sur le seuil de la porte qui séparait les deux chambres.

L'Américain songeait qu'il faudrait probablement lutter pour sortir, et mesurait déjà de l'œil son adversaire présumé.

C'était un homme de charpente légère, petit et faible, et qui ne résisterait pas longtemps si on en venait à employer la force. Mais Denver préférait éviter la violence, si c'était possible.

— Où devrai-je me tenir, Monsieur ? demanda-t-il au bout d'un certain temps.

— Est-ce vous qui avez fouillé mes poches, ce matin ?

— Par ordre du prince, oui, Monsieur. Nous le craignons beaucoup... nous ne l'aimons pas, mais nous n'osons pas lui désobéir.

Voulait-il par ces mots suggérer autre chose, le prisonnier n'aurait à cet instant pas su le dire ; mais le temps pressait si fort qu'il résolut de brusquer les choses, à tous risques, et son plan fut bientôt formé. Chaque minute qui s'écoulait maintenant, en effet, pouvait voir l'arrivée de la police et la ruine de toute espérance.

Il se leva et passa dans la chambre à coucher, son intention était de saisir le domestique par surprise, de le jeter sur le lit, et d'étouffer ses cris avec l'oreiller, tandis qu'il l'immobiliserait en se servant des draps.

Mais l'autre parut deviner ce qui se préparait, car il recula. Les gens qui tentent un coup chanceux sont toujours disposés à se croire percés à jour. Denver se mit à errer au hasard, sous prétexte de plier ses vêtements, puis appela le valet pour l'aider à ranger une malle. L'Américain parvint à l'amener suffisamment près du lit, puis dit avec un regard significatif :

— Vous avez bon cœur, et je suis comme un oiseau en cage. Voulez-vous m'aider à en sortir ?

— Oh ! Monsieur... je n'oserais pas !... je n'oserais pas !...

Mais il n'appela pas, et ne fit aucun mouvement pour s'échapper. Tout au contraire, il fixa les yeux sur ceux du captif. Et ces yeux n'indiquaient aucune crainte.

— Je vous assure que vous n'aurez pas à le regretter, poursuivit Denver. Allons, décidez-vous : le temps presse.

— Oh ! Monsieur, si j'étais découvert ! Je le regrette bien pour vous, mais si j'étais découvert !....

— Vous ne le serez pas. Nous nous arrangerons pour l'éviter. Ecoutez. Je veux m'échapper par cette fenêtre, sauter sur le toit qui est au-dessous, et de là dans le jardin.

— Oh ! Monsieur... Monsieur... je n'ose pas !

— Je vous donnerez cinq cents roubles si vous m'aidez.

Ses yeux s'emplirent d'une lueur d'avarice.

— Je vous aiderai, dit-il, mais il faudra tout arranger pour qu'on croie que vous avez employé la force. Il faudra me bâillonner et m'attacher. De cette façon, quand on entrera, personne n'aura de reproche à me faire. Je ne voudrais pas perdre ma place, Monsieur, et peut-être goûter de la prison par dessus le marché.

— Bien, c'est entendu, répondit Denver, qui avait songé à faire sérieusement ce dont on lui demandait maintenant l'apparence.

— Et il ne faudra pas partir maintenant, Monsieur ; pas avant qu'il fasse entièrement nuit. Vous seriez découvert ; les jardins fourmillent de gardiens et de soldats. Il faudra attendre jusqu'à sept heures.

— C'est une bonne précaution, dit Denver soupçonneux. Mais je puis être arrêté d'ici là.

— Non, non, Monsieur. Vous devez passer la nuit ici. Je l'ai entendu dire au prince. Et moi je dois y rester jusqu'à dix heures, où je serai relevé.

Denver songeait à Helga. Demeurer dans cette chambre une heure et demie encore, tandis qu'elle était exposée à tous les périls, lui paraissait intolérable. D'autre part, ce que venait de dire cet homme était certainement sage.

Prétendre traverser les jardins en plein jour, avec les travailleurs et des surveillants tout alentour, était de la folie ; Denver se résolut, la mort dans le cœur, à attendre l'obscurité.

Cette heure et cette demi-heure lui parurent les plus longues de sa vie. Le serviteur fit de son mieux pour occuper ses pensers, lui donnant tous les détails possibles sur le chemin qu'il avait à parcourir, lui en désignant les points principaux par la fenêtre, ajoutant cent renseignements et cent conseils.

Et, comme l'heure approchait, Denver lui donna la somme promise, prit sur lui l'argent qui lui restait et se mit en devoir de le ligoter.

Ce fut le serviteur lui-même qui suggéra la méthode pratique : il fut roulé dans un drap et lié avec des cordeaux de tentures jusqu'à prendre l'apparence d'une momie serrée dans ses bandelettes.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

LA MONTÉE DU CALVAIRE, par le P. *Louis Perroy*. — Victor Retaux, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris (VIe).

Voilà un livre vraiment nouveau sur un sujet pourtant traité bien souvent déjà : le Calvaire, la Passion... Cela fait donc un ouvrage de plus en une matière où, peut-être, on pourrait en désirer plusieurs de moins. Mais, toutefois, en parcourant le livre, cette impression fâcheuse de superfluité, que nous avions tout d'abord, disparut et nous fûmes forcés de reconnaître que nous nous trouvions en face d'une œuvre élevée, personnelle et dans un cadre nécessairement connu, originale et très nouvelle.

C'est donc avec plaisir que nous signalons cet ouvrage à l'attention du public, et non seulement du religieux complaisant à semblable sujet, mais de tout autre, même de l'indifférent qui, au moins, y trouvera une souplesse et une distinction de style dénotant un écrivain.

Drame sous un tunnel. — Un drame s'est déroulé samedi dans le rapide Reggio Calabria (Sud de l'Italie).

Au moment où le train passait sous un tunnel, un voyageur a tiré trois coups de revolver contre une dame qui voyageait avec lui. Puis, tournant l'arme contre lui-même il s'est tué. Les causes du drame sont enveloppées de mystère.

Une chute de neige noire. — Un phénomène très curieux vient d'être observé à Christiania (Norvège) et les environs : pendant plusieurs heures, une neige noire est tombée. La même singularité était constatée en même temps dans le Sud-Ouest de la péninsule, notamment à Mandal. Il est d'abord tombé de la neige ordinaire ; puis, sur cette couche, est venue s'étendre une poussière noirâtre. Un examen de cette neige, fait par des savants, n'a pas amené la découverte de produits volcaniques. On incline cependant à croire, et c'est la seule explication plausible du fait, que la couche *de poussière était composée de cendres* flottant dans les airs à la suite de quelque lointaine éruption de volcan.

Conférences de St-Nicolas

JÉSUS-CHRIST ET L'HISTOIRE

Pendant que Dieu est le principe et la fin de tout, et que rien n'a de solution ultime que par *lui*, ainsi que l'ont établi les Conférences de l'année dernière, Dieu reste cependant inattingible dans le mystère de son être et de sa vie. Dieu même résout le problème de sa révélation et de sa communication au monde par la manifestation de son Fils l'Homme-Dieu, Jésus. La personne et l'œuvre de Jésus-Christ, tel est le sujet des conférences de Carême de cette année à Saint-Nicolas de Fribourg.

Le R. Père Mandonnet, professeur à l'Université, a brillamment inauguré, hier soir, dimanche, la série de ces conférences, par ce thème : *Jésus-Christ et l'Histoire.*

La première question qui se pose quand on veut parler de Jésus et de son œuvre, a dit le conférencier, est celle-ci : Peut-on les connaître ? Il y a à ce problème une double réponse. Nous connaissons Jésus-Christ par l'histoire et par la foi.

L'histoire est la connaissance du passé, par l'investigation rationnelle, au moyen de documents qui sont comme la survivance implicite du passé. L'histoire, en tant qu'elle fait œuvre de discernement pour atteindre la vérité, prend le nom de critique historique. La critique historique peut tour à tour édifier ou détruire.

Qu'a édifié la critique historique pour la connaissance de Jésus-Christ ? Elle a, indépendamment des écoles et des vues personnelles, établi l'historicité de la personne de Jésus. Elle a dégagé les grands traits de sa vie et de son œuvre ; ce que l'on pourrait appeler la substance historique de Jésus.

Deux conditions documentaires, pour *ne nommer que les plus générales*, garantissent ces résultats. Premièrement, la solidarité historique des écrits du Nouveau-Testament, où domine le témoignage de saint Paul, contemporain et compatriote de Jésus. Secondement, le fait que ces documents sont l'expression de la croyance d'une collectivité dont la raison d'être est la personne même de Jésus et l'action exercée par lui.

Dans ses tentatives de destruction, la critique varie infiniment d'un critique à un autre. Elle n'a ni certitude, ni uniformité, et son œuvre est essentiellement provisoire.

Sur un point seulement la critique rationaliste a une unité de vue : c'est pour méconnaître l'existence du surnaturel dans la vie et l'œuvre de Jésus. Mais ici la critique n'est plus la critique, mais un préjugé philosophique, étranger à l'histoire ; car le point qui domine dans toute la documentation historique, c'est la mission surnaturelle de Jésus.

Quant au reste des vues particulières de la critique, ou bien ses résultats ne sont pas définitivement acquis, où ils sont de nature à s'accorder avec le fait de l'inspiration scripturaire. Celle-ci, en effet, quoique formellement affirmée par l'Eglise, n'est pas strictement définie *quant* à son mode et à son extension ; et il reste la possibilité d'un accord sur ce terrain intermédiaire, où se meut le plus souvent la critique, et qui n'est ni celui de la foi, ni celui de la science.

Notre connaissance de Jésus-Christ n'est pas limitée aux données de l'histoire. Nous connaissons Jésus par la foi.

Jésus n'a pas écrit de livre. Il n'a pas ordonné d'en écrire. Le Nouveau Testament *lui-même en témoigne. Visant* l'œuvre du salut du monde, le Christ a constitué une société vivante, à laquelle il a transmis sa vie, sa doctrine, et la garantie de son assistance. C'est par cette voie brève et sûre que toutes les âmes peuvent atteindre Jésus, participer à sa vie et à ses espérances. L'ignorant y trouve le remède à son impuissance, et le sage le remède à ses incertitudes et à ses doutes. Dans les mains infaillibles de l'Eglise, l'Ecriture devient un instrument de lumière et de sanctification. Les pages sacrées qui, livrées à la seule critique et à l'examen privé, n'étaient qu'une œuvre morte et pleine d'insécurité, deviennent sous la garantie de l'Eglise un instrument efficace d'illumination et de sanctification des âmes.

Le fidèle doit donc aller à l'Ecriture, non comme à une vaine curiosité, mais comme à un sanctuaire, dont la foi et l'amour lui ouvrent les portes et lui livrent Dieu par la personne et les paroles d'un maître incomparable et divin, Jésus-Christ.

La magnifique conférence du R. Père Mandonnet, si nourrie de science, a été donnée en une langue claire et vivante. Elle a produit une profonde impression sur toute l'assistance. L'auditoire était considérable.

FRIBOURG

† M. Joseph Schmutz, ancien juge. — Il y a quelques jours, est mort à Umbertsried (Ueberstorf), à 86 ans d'âge, un homme que toute la Singine connaissait et estimait : M. Joseph Schmutz. Né à Hochstettlen, en 1827, il cultiva pendant de longues années le domaine paternel pour venir s'établir plus tard à Umbertsried, où il avait acquis l'une des plus belles exploitations agricoles du district. Il y devint bientôt, par son sens des affaires, sa bonté de cœur, la franchise de son caractère, l'homme de confiance de sa commune. Conseiller communal pendant 40 ans, syndic d'Ueberstorf pendant 10 ans, il fut pendant 24 ans juge au tribunal de la Singine. Le souvenir de cet homme, qui fut avant tout un chrétien et un laborieux, vivra longtemps dans la mémoire de ses concitoyens.

Nomination ecclésiastique. — M. l'abbé Florentin Jacob, rév. curé de Corsorey, est nommé curé de Poliez-Pittet (Vaud).

Elections communales. — A Fribourg, comme c'était prévu, la proportionnelle a été demandée. Dans le camp radical, on est plein d'entrain. Le chef du parti a réussi à effacer toutes les dissidences. Son habileté ordinaire l'a encore une fois bien servi.

Une demande de proportionnelle a été faite à Bulle par le parti conservateur.

La proportionnelle est aussi demandée dans d'autres communes de la Gruyère. La lutte sera particulièrement vive à Bulle, La Tour-de-Trême, Broc, Sorens, Charmey, Gruyères.

Un drame sur la Sarine : deux morts. — Hier, vers 4 ½ heures de l'après-midi, quelques gamins du quartier de l'Auge se lugeaient sur la Sarine, en amont du Pont-de-Bois. Tout à coup, *la glace s'ouvrit sous les pas de l'un* d'eux, le jeune Paul Schorro, 6 ½ ans, fils de M. Schorro, facteur. L'enfant se cramponna à la glace. Un témoin de l'accident, M. Christophe Egger, employé au service de la voirie, n'écoutant que son courage, s'approcha du trou béant où le garçonnet se débattait contre les glaçons et le courant ; mais au moment où le sauveteur allait saisir l'enfant, un nouveau craquement se fit entendre et tous deux disparurent dans l'eau profonde.

Pendant que se déroulait le terrible drame, la foule s'était assemblée sur la rive et explorait la Sarine en aval. On vit alors réapparaître à la surface, quelques trois cents mètres plus bas que le Pont, le corps du petit Schorro. Il fut ramené à terre et M. le Dr Buman, jeune, tenta tous les efforts pour le rappeler à la vie. Mais ce fut en vain, l'enfant avait succombé à une congestion.

Le corps de M. Christophe Egger n'a été retrouvé que ce matin, après 10 heures, à une vingtaine de mètres de l'endroit où le drame s'était déroulé. La Sarine est très profonde à cet endroit et il a fallu employer, pour les recherches, des barques armées de longues gaffes.

M. Egger était un excellent employé de la commune, ayant fort à faire à subvenir aux besoins d'une famille de sept enfants, qui va s'accroître prochainement d'une huitième bouche. Aussi, la charité publique s'est émue. Et nos amis du quartier de l'Auge ont immédiatement ouvert une souscription, dont nous publions la première liste.

SOUSCRIPTION

en faveur de la famille Egger

M. Jean Brulhart, conseiller communal, 20 fr. ; M. Brasey, rév. chanoine, 20 fr. ; M. François Forhrbasser, secrétaire, 5 fr. ; M. Arthur Kessler, employé, 5 fr. ; M. J.-B. Niedegger, 5 fr. ; M. Canisius Brugger, 5 fr. ; M. Martin Roux, boucher, 5 fr. ; M. Jacques Brohy, 5 fr. ; M. Félix Peissard, 2 fr. ; M. F. Brulhart, 1 fr. ; M. Joseph Stempfel, employé, 1 fr. ; MM. Tobie Ems et son fils, 5 fr. ; Mlle Caroline Latschat, 2 fr. ; M. Louis Hess, 5 fr. ; M. Emile Hess, boucher, 5 fr. ; M. Joseph Oberlin, aux Tanneurs, 5 fr. ; M. Pierre Brugger, menuisier, 5 fr. ; M. Ignace Chollet, Brasserie Belvédère, 5 fr. ; M. Jacques Marion, aux Trois-Rois, 2 fr. ; M. Emile Gremaud, secrétaire, 5 fr.

On peut souscrire à la Librairie catholique, Place Saint-Nicolas.

Fièvre aphteuse. — On nous écrit : On a fait courir le bruit que la fièvre aphteuse était à Cugy. Nous sommes heureux de pouvoir affirmer qu'il n'en est rien : la commune de Cugy est complètement indemne de maladies contagieuses du bétail.

Recrues d'artillerie. — Ce matin ont été équipées à l'Arsenal les recrues fribourgeoises de l'artillerie de campagne appelées à suivre une école avec les recrues de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, du 19 février au 16 avril.

L'effectif est de 1 officier, 5 sous-officiers et 44 recrues.

Ces recrues devaient se rendre à Bière. Mais à la suite des observations présentées par la Direction militaire du canton de Fribourg, touchant le cas de méningite infectieuse constaté sur cette place d'armes, cette troupe sera probablement envoyée à Thoune. Elle partira demain.

Concert. — Nous avons promis à nos lecteurs quelques renseignements sur le remarquable pianiste qui se fera entendre jeudi prochain à la Grenette.

Gennaro Fabozzi est né à Naples ; quelques années après sa naissance, il eut le malheur de perdre la vue accidentellement. C'est dans sa ville natale, à l'Institut pour les Aveugles, que l'enfant commença ses études. Exceptionnellement doué et grâce à une éducation musicale habilement menée par le professeur Francesco Lebano, il put, à l'âge de neuf ans déjà, se présenter en public et recueillir ses premiers lauriers. Il n'eut pas le sort de tant d'enfants prodiges qui, après une courte période de succès et de surmenage, rentrent pitoyablement dans la catégorie des médiocres ou des ratés sans espoir d'en ressortir jamais. Au contraire, son talent ne fit que s'épanouir et s'affermir à mesure qu'il avançait en âge. A vingt ans, c'était un artiste complet, arrivé à pleine maturité et prêt à se lancer dans la redoutable carrière de virtuose. Depuis lors, ses succès ne se *comptent plus.*

Partout, jusque dans les plus grands centres, où il est parfois si difficile de percer à cause de l'immense concurrence, il parvient à s'imposer à l'attention du public et de la critique même la plus exigeante. Le sentiment de pitié que l'on éprouve pour les musiciens aveugles, dit un chroniqueur berlinois, disparaît lorsqu'on a le bonheur d'entendre M. Gennaro Fabozzi. Peu d'artistes savent comme lui unir une grande habileté technique à un goût musical aussi parfait. A Dresde, on affirme avoir rarement constaté une interprétation aussi magistrale que celle qu'il donne des œuvres de Bach, Beethoven, Brahms et Chopin : on l'égale à Emile Sauer ou à Paderewski. A Paris, salle Pleyel, on l'acclame ; à Londres, tous les journaux le portent aux nues. Devant le piano, résume la *Gazetta di Torino*, Fabozzi semble recouvrer la vue ; son mécanisme est impeccable et son intelligence musicale hors ligne.

On n'en finirait pas à vouloir tout citer. C'est, comme on le voit, une toute bonne aubaine qui nous arrive, dont il faudra savoir profiter. Le programme nous promet du Chopin, du Schumann et des compositions de Fabozzi lui-même, dont on dit le plus grand bien.

Ajoutons encore que, pour introduire une heureuse diversion dans le concert, Mme Allaman interprétera, avec le talent qu'on sait, toute une série de lieder et d'airs signés des grands maîtres. Telle sera donc l'audition de choix à laquelle nous convions tout le public amateur et connaisseur.

Nous souhaitons vivement que la *bonne nouvelle fasse traînée de poudre* et que, jeudi soir, la salle de la Grenette soit bondée : personne ne regrettera d'y être venu.

Les chemins de fer de la Broye. — Hier, à Payerne, une assemblée de 200 délégués des communes intéressées de la Broye et des lignes Palézieux-Lyss et Yverdon-Fribourg, après avoir entendu un rapport sur la circulation des trains dans la Broye, a désigné un comité de dix membres, composé de notabilités des cantons de Vaud, Fribourg et Berne, chargé de représenter les vœux de la Broye en ce qui concerne les horaires et les trains. Ce comité lancera une pétition dans toutes les communes pour demander aux C. F. F. quatre trains nouveaux et travailler à la construction de nouvelles voies, telles que le Vallorbe-Yverdon, le Payerne-Romont et l'Avenches-Cudrefin.

Le feu. — Samedi soir, à 11 heures, un incendie a réduit en cendres, la maison de Mme Rosalie Dessarzin, sise à Beauregard, commune de Surpierre. Tout le mobilier, taxé 2300 fr., une vache et deux douzaines de poules sont restés dans les flammes. L'immeuble lui-même était estimé 1100 fr. La cause du sinistre est inconnue.

— Hier soir, à 11 ½ h., il y a eu un commencement d'incendie dans les combles de l'auberge de l'Ours, à la Neuveville. On parle de malveillance et une arrestation a été faite.

Foire de Rue. — En raison des foyers de fièvre aphteuse à Siviriez et Villaranon et de l'extension que prend la maladie dans le canton de Vaud, l'autorité sanitaire cantonale a décidé d'interdire la foire de Rue, qui doit avoir lieu mercredi 20 courant.

Station du Carême à Saint-Nicolas

Il est rappelé aux fidèles que les sermons auront lieu à 8 h. du soir, le lundi, le mercredi et le vendredi, et le dimanche à la messe de 9 h.

L'imposant et sympathique auditoire de l'année passée est invité et attendu.

Le P. Hilaire, dont la vibrante parole est toujours fort goûtée, continuera de parler de Jésus-Christ.

Une sérieuse connaissance du Sauveur s'impose à l'âme catholique. De là, la nécessité d'étudier la Personne du Christ et sa mission au moyen de l'Evangile et de la théologie.

Cette importante étude constituera le plan général des instructions de ce Carême.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

New-York, 18 février.

La cause de la catastrophe de chemin de fer survenue près de Bronx Park (voir *Etranger*) est attribuée à un excès de vitesse près de la 201me rue, où la voie est bordée d'un talus surmonté de riches résidences. Il y a en *cet endroit une courbe très prononcée* que le train a prise en pleine vitesse. Le dernier wagon allait la franchir, lorsque les quatre voitures, contenant 150 voyageurs, déraillèrent et se renversèrent contre le talus en bordure de la voie, où ils furent littéralement déchiquetés. La plupart des victimes sont des femmes ; plusieurs sont absolument méconnaissables, et ce n'est que grâce à leurs bijoux qu'on a pu les identifier.

Pour comble de malheur, le rail conducteur du courant électrique se brisa et fut projeté contre les wagons auxquels il causa d'énormes dégâts et auxquels il mit le feu.

Les secours arrivèrent rapidement, mais l'obscurité et le danger des commotions électriques ajoutaient à la difficulté du sauvetage. Une foule énorme encombrait les talus de la voie. La police a arrêté plusieurs voleurs qui s'étaient déjà mis à piller les victimes.

Le mécanicien a déclaré devant le coroner qu'il estimait la vitesse de son train à 70 milles à l'heure, vitesse *réglementaire, dit-il, et quand son* train a déraillé, il a manœuvré aussitôt les freins à air comprimé et il a vidé sa réserve de sable, ce qui semble confirmé par une traînée de sable, relevée le long de la voie.

A cinq heures du soir, dimanche, on annonçait vingt morts et cinquante blessés, dont deux mortellement.

Saint-Pétersbourg, 18 février.

Le chef du port de Bakou, M. Michailow, vient d'être assassiné.

Varsovie, 18 février.

La police de Siedlice, au cours de recherches pour découvrir les auteurs des récents vols commis dans des bureaux de poste, a trouvé la retraite d'une bande de terroristes. Elle y a découvert des bombes chargées d'une forte quantité de dynamite et 25 revolvers. Une vingtaine de jeunes gens ont été arrêtés.

Bône (Algérie), 18 février.

Le pain a manqué en ville dimanche matin (voir *Etranger*), les boulangeries des faubourgs inondés étant fermées. La mairie, les hôpitaux et les écoles ont offert des abris à plusieurs milliers d'habitants, auxquels des secours ont été distribués. Les dégâts dépasseront un million. Toutes les communications sont encore interrompues.

Londres, 18 février.

Une collision a eu lieu dimanche matin entre les deux vapeurs anglais *Héliopolis* et *Orianda*, dans le canal de Bristol. L'*Orianda* a coulé. Quatorze membres de l'équipage se sont noyés. L'*Héliopolis* est maintenant dans le bassin de Cardiff avec son avant endommagé.

Rome, 18 février.

Des manifestations anticléricales ont eu lieu dimanche dans plusieurs villes de l'Italie, notamment à Milan, Venise, Naples, Gênes, Turin, etc., à l'occasion du 307me anniversaire du supplice de Giordano Bruno. On ne signale aucun incident grave ; quelques arrestations ont été opérées à Rome. A Bergame, les paysans catholiques ont protesté ; quelques bagarres se sont produites.

Côme, 18 février.

(*De notre correspondant.*) La manifestation anticléricale d'hier n'a réuni ici que quelques centaines d'ouvriers dépendant de la Chambre du travail. On ne comptait que 8 drapeaux — dont 2 maçonniques, alors que la ville compte 40 sociétés et 42,000 âmes.

Breslau, 18 février.

Un *propriétaire du nom de Frenski*, sa femme et son petit-fils ont été trouvés asphyxiés par le gaz dans leur domicile, à Altwasser.

Buda-Pest, 18 février.

Le caissier de la Banque d'Epargne de Buda-Pest, nommé Barkeny, qui s'était enfui en emportant 40,000 couronnes, a été arrêté à l'hôtel Monopole, à Berlin, avec une actrice de Buda-Pest.

Barcelone, 18 février.

Le brick italien *Antonietta* s'est échoué dans la baie de Rosas. Le déchargement est impossible et le brick est considéré comme entièrement perdu.

Glaris, 18 février.

Un *grave accident s'est produit* aux travaux hydrauliques de la Löntsch, près du lac de Klönthal. Un grand hangar, situé tout contre la montagne, et dans lequel se trouvait une machine à faire le béton, a été enseveli par une avalanche avec les ouvriers qui s'y trouvaient. Les travaux de sauvetage ont été immédiatement entrepris, mais deux des ouvriers, lorsqu'on les a retirés, avaient cessé de vivre. Un certain nombre d'autres sont blessés plus ou moins grièvement.

La Chaux-de-Fonds, 18 février.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un vol par effraction a été commis au Musée historique de La Chaux-de-Fonds. Les voleurs ont enlevé une trentaine de médailles et monnaies d'or, entre autres : une double pistole de Marie de Nemours, de 1694, pièce introuvable aujourd'hui ; une pistole de Frédéric Ier, de 1713, et une double couronne en or du canton de Zurich, sans date.

Ces trois pièces, à elles seules, représentent une valeur de 5000 fr. Le chiffre total du vol est de 10,000 fr. environ.

Berne, 18 février.

Le Conseil national sera représenté, à la cérémonie de la translation des cendres de M. Bucher, conseiller national, qui aura lieu mardi après midi, à 1 heure, par MM. Iten et Müri (Argovie) ; le Conseil des Etats, par MM. Lusser et Munzinger.

Berne, 18 février.

Le comité de la Société des Tireurs du Canton de Berne a décidé à l'unanimité de transmettre à l'assemblée fédérale une requête en faveur de l'école de recrues de 70 jours. Communication de cette décision sera donnée au comité central de la Société suisse des carabiniers.

Berthoud, 18 février.

Une assemblée convoquée dimanche par la Société des arts et métiers de Berthoud et alentours, et à laquelle assistaient 150 personnes environ, a décidé à l'unanimité l'organisation à Berthoud, en 1908, d'une exposition industrielle de la Haute-Argovie et de l'*Emmenthal*.

Calendrier

MARDI 19 FÉVRIER

Saint BONIFACE, év. de Lausanne

Il fut d'abord professeur à l'Université de Paris. Sa dévotion à la Sainte Vierge et ses grandes austérités l'ont rendu célèbre. (1265).

SERVICES RELIGIEUX

EXERCICES DU CARÊME

Collégiale Saint-Nicolas

Le dimanche, prières et Bénédiction après les Vêpres capitulaires.

Le lundi, le mercredi et le vendredi, sermon et Bénédiction, à 8 h. du soir.

Le mardi, le jeudi et le samedi, Complies chantées et Bénédiction, à 6 ½ h. du soir.

Le vendredi, à 4 h., Chemin de la Croix.

Eglise de Saint-Jean

Mercredi soir, à 8 h. Sermon, prières du Carême et Bénédiction.

Vendredi soir, à 8 h. Chemin de la Croix, prières du Carême et Bénédiction.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 18 février 1907

BAROMÈTRE

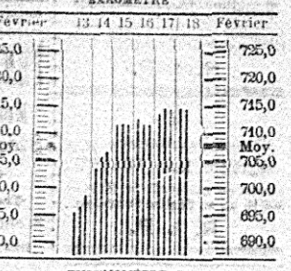

THERMOMÈTRE C.

Février	13	14	15	16	17	18	Février
8 h. m.	—1	—1	0	—1	—1	—2	8 h. m.
1 h. s.	1	2	2	0	4	5	1 h. s.
8 h. s.	0	0	0	1	3	1	8 h. s.

Température maximum dans les 24 heures 5°

Température minimum dans les 24 heures —2°

Eau tombée dans les 24 heures 5,5 mm.

Vent { Direction S.-O. / Force faible

Etat du ciel couvert

Extrait des observations du Bureau central de Zurich :

Température à 8 h. du matin, le 16 février :

Paris	4°	Vienne	—9°
Rome	6°	Hambourg	1°
Pétersbourg	—8°	Stockholm	1°

Conditions atmosphériques en Suisse, ce matin, 18 février, à 7 h.

Genève	4°	Bâle	5°
Lausanne	5°	Lucerne	4°
Montreux	4°	Lugano	11°
Neuchâtel	4°	Zurich	3°
Berne	4°	Coire	3°

Très beau temps à Lugano ; beau à Bâle ; couvert à Genève, Lausanne, Montreux, Fribourg et dans le reste de la Suisse occidentale, à Zurich, Saint-Gall ; pluie à Lucerne, Glaris, Ragatz ; neige à Göschenen, Schaffhouse, Davos, Saint-Moritz.

TEMPS PROBABLE

Du 18 février, à midi, au 19, à midi

Zurich, 18 février, midi.

Le dégel va persister, avec ciel variable. En général, pas de changement notable.

D. PLANCHEREL, *gérant.*

✝

Monsieur Joseph Schaller, à la Poya ; la famille Dougoud-Burgi, à Montagny ; Monsieur Vuarnoz-Burgi, à Corserey ; Monsieur Pierre Schaller, à Bœsingen ; Monsieur François Schaller, à Londres ; la famille Vonderah, à Guin ; Madame Catherine Schaller, à *Bœsingen, ont la douleur de faire part à* leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Félicite SCHALLER-BURGI

leur épouse, sœur, tante et cousine, décédée le 17 février, à l'âge de 67 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 20 février, à 8 ½ h., en l'église du Collège.

Départ de la maison mortuaire de la Poya, à 8 ¼ heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

✝

Mademoiselle Joséphine Vuillermet, Monsieur Joseph Vuillermet, Monsieur Charles Vuillermet, à Lausanne ; Monsieur et Madame Vuillermet-Chavannes et leurs enfants, *à Thonon, ont la profonde douleur de faire* part du décès de leur chère sœur, belle-sœur et vénérée tante,

Mademoiselle Anne-Marie Vuillermet

décédée pieusement le 15 février, munie des saints Sacrements de l'Eglise. L'office funèbre sera célébré à l'église catholique du Valentin, lundi le 18 février, à 9 heures du matin.

L'enterrement aura lieu en voitures. Il partira de l'église après l'office. — Prière de ne pas faire de visites et de ne pas envoyer de fleurs.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

✝

Monsieur et Madame Emile Schorro-Eltschinger et leurs enfants ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur cher fils

PAUL

décédé par accident dimanche 17 février.

L'enterrement aura lieu mardi 19 février, à 1 heure.

Domicile mortuaire : rue des Forgerons, 202.

LES DENTS viennent sans peine et sans dérangement d'estomac, blanches, fortes et régulières chez tous les enfants qui prennent

L'EMULSION SCOTT

"Le Pêcheur et le poisson" sur le flacon est une garantie des meilleurs ingrédients, d'une préparation mieux soignée et par conséquent bien plus énergique en ses effets qu'aucune autre émulsion.

Prix 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les pharmaciens.

Échantillon gratis contre 0.50 cent. en timbres-poste : demander à MM. Scott et Bowne, Ltd. Chiasso (Tessin)

✝

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Joseph PILLER

aura lieu en l'église Saint-Maurice, mardi 19 courant, à 8 ½ h.

R. I. P.

✝

L'office d'anniversaire pour

Monsieur Jean ROBERT

aura lieu mercredi 20 février, à 8 ½ h., en l'église Saint-Jean.

R. I. P.

Nouvel ortograf

On peu técrir « col » ou « caulle », mai zon di toujour que la meileur « colle » ce la Seccotine.

Electrotechnicien

muni de bonnes références, **est demandé de suite** comme **chef-monteur de réseaux. Forces motrices du Vercors, Valence-sur-Rhône.**

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Glâne vendra, à son bureau, le **19 février, à 2 h.** : 1 police d'assurance sur la vie et 1 titre hypothécaire.

Demoiselle

allemande, connaissant le français, au courant de tous les travaux de bureaux, **cherche place de comptable ou secrétaire.**

Excellentes références.

S'adr. : **Rue de Morat, 259**

A LOUER

pour le 25 juillet 1907, à Richemont, un joli appartement de 4 pièces, cuisine, mansarde, cave, galetas, buanderie Eau, chauffage central, gaz, électricité. Balcon avec vue sur les Alpes. 1er étage Prix : 750 fr.

S'adresser : **M. Hertling,** *architecte.* H251F 438

ON CHERCHE

pour une grande localité de la Suisse centrale

UNE FILLE

catholique, de 15-18 ans, avec bonne instruction, pour aider dans le ménage. Meilleure occasion pour apprendre à fond la langue allemande.

Adresser les offres sous chiffre W769Lz, à Haasenstein et Vogler, Lucerne. 815

On demande, pour la première quinzaine de mars

JEUNE FILLE

forte et robuste, pour s'aider aux travaux du ménage Bons soins assurés Gage : 25 à 30 fr., selon capacité

Offres à **Mme Perrudet,** *pensionnat de demoiselles, chemin du Rosier, 10,* **Neuchâtel.**

✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝

EN VENTE

à la Librairie catholique

ET A

l'Imprimerie Saint Paul

FRIBOURG

Volumes pour bibliothèques

reliés, percaline bleue

à 2 fr. 50

Tondouze. — **Reine en sabots.**
Fleuriot. — **Souvenirs d'une douairière.**
Girardin. — **Mauviette.**
— **Sans cœur.**
Fleuriot. — **La Glorieuse.**
— **L'héritier de Kerguignon.**
— **Les Prévalonnais.**
— **Bengale.**
— **De trop.**
— *D'Arthez.* **Une Vendetta.**
Fleuriot-Kerinou. — **Zénaïde Fleuriot.**
Chabrier. — **Les écolières de Crescent-House.**
Maël, — **Le trésor de Madeleine.**
— **Fleur de France.**
Dombre. — **Les deux parias.**
Jeanroy. — **Sac de riz.**

Collection d'économie sociale

2 fr. le volume

Henri Lesêtre. — **La paroisse.**
Rivière. — **Mendiants et vagabonds.**
Hubert-Valleroux. — **La coopération.**
Fagniez. — **Corporations et syndicats.**
A. des Tilleuls. — **La population.**
C. de Fromont. — **Conciliation et arbitrage.**
Ch. de Ribbe. — **Le Play, d'après sa correspondance.**
Brants. — **La petite industrie contemporaine.**
Rivière. — **Jardins ouvriers.**
Bertillon. — **L'alcoolisme et les moyens de le combattre jugés par l'expérience.**

✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝✝

Pour bureau de notaire

on cherche un employé.

Offres avec indication des prétentions, sous chiffres H480F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.*

PENDANT le CARÊME

Morue salée et dessalée

Stockfisch prêt à cuire

GODFISCH

Thon au détail et en boites

Sardines, depuis 30 cent. la boite

GRAND CHOIX DE CONSERVES

Harengs Bismark et Rollmops

Harengs fumés et blancs

ANCHOIS

Chez :

Chs GUIDI-RICHARD

FRIBOURG

On demande à louer

un bon petit domaine de 7 à 8 poses de bon terrain. Entrée immédiate.

Adresser les offres sous chiffres H536F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 664-270

SI VOUS TOUSSEZ

Prenez les véritables

BONBONS AUX BOURGEONS de SAPIN

Laurent & Rossier

HENRI ROSSIER & Cie

LAUSANNE

Tout bonbon non revêtu du nom **Laurent & Rossier** et n'ayant pas la *forme ronde est une contrefaçon.*

A VENDRE

un potager solide, à quatre trous, en très bon état.

S'adresser à la **Cure de Maunens.** H694F 795-325

Fribourg : *Vve J. Betschen. Drog. G. Lapp.* Schwob, négt.
St-Aubin: (Fri.) *Max Mauron,* négt. *A. Corminbœuf,* négt.
Corminbœuf : *J. Oberson,* négt.
Payerne : *C. Barbezat,* drog.
Misery : *Progin Em.,* nég.

Grand-papa a des rhumatismes ; il va se coucher, emportant un paquet de **Ouate Thermogène** qu'il appliquera sur ses douleurs ; demain, il se réveillera guéri.

Le **Thermogène** (comme son nom l'indique), engendre à la surface du corps cette chaleur douce, bienfaisante et continue, si utile dans les maladies de poitrine et toutes les affections rhumatismales. Il est aujourd'hui le remède populaire par excellence. Tout le monde le connaît et tout le monde l'emploie ; n'est-ce point le plus bel éloge qu'on puisse en faire !

Une feuille de cette **Ouate merveilleuse** et plus de **Rhumatismes,** fini le **Rhume,** enrayés le **Mal de gorge** et l'**Angine,** envolés le **Lumbago,** le **Torticolis,** les **Points de côté** et toutes les **Affections névralgiques.**

Son emploi est des plus faciles : il suffit de déplier la feuille de ouate et de l'appliquer sur le mal ; si l'on veut une révulsion prompte et plus énergique, on asperge le **Thermogène** d'eau-de-vie ou d'eau de Cologne.

La boite avec notice, 1 fr. 50 cent., dans toutes les pharmacies. 257-97

MAGASIN

avec ou sans logement, **est à louer, dès le 25 juillet, au quartier des Places.**

S'adresser sous H249F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 440

Petit domaine

A LOUER

Pour cause de décès, à louer à 1 ½ h. de Fribourg et 40 minutes de deux gares, environ 7 poses de terre avec beau verger, logement, grange, écurie et dépendances. Entrée immédiate.

S'adresser à **L. Muller,** *rue Marcello 20,* à **Fribourg.**

Bouteilles vides

Le soussigné achète des bouteilles vides

Villa Colomb, Beauregard. Fritz Hofstetter.

On cherche pour Bâle

une bonne

à tout faire, au courant des travaux du ménage. Gage : 25 à 30 fr.

Ecrire sous chiffres H2000Q, à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, Bâle. 776

Personne sérieuse

sachant bien cuire, trouve entrée immédiate dans ménage sans enfants. Bons certificats exigés.

Adresser les offres sous chiffres H684F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 786

Serrurerie-mécanique

A REMETTRE

pour cause de santé, un grand atelier de serrurerie et construction en pleine exploitation.

S'adresser à **M. Favrod-Conne,** *notaire,* **Château-d'Ex.** H20890L 800

Magasin à louer

On cherche à remettre ou à louer, pour cause de santé, un magasin très bien achalandé, quincaillerie, articles pour touristes, articles de ménage, etc.

S'adresser à **M. Favrod-Conne,** *notaire.* **Château-d'Ex.** H20889L 799

UN JEUNE HOMME

au courant de tous les travaux de bureau

cherche occupation

pendant les heures libres. Pourrait eventuellement faire comptabilité d'un petit commerce.

Offres sous H691F, à *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 796

CHOCOLATS SUISSES

VENTE JURIDIQUE

L'office des poursuites de la Sarine vendra, le **20 février prochain,** dès 2 h., à tout prix, à son bureau, une bicyclette. H679F 782

Fribourg, le 14 février 1907.

Vente juridique

L'office des poursuites de la Sarine vendra le **19 février prochain,** dès 2 h., à son bureau et à tout prix, une cédule de 1000 fr. remboursable fin mars 1907, avec intérêt au 5 %.

Fribourg, le 14 février 1907.

VARICES

Jambes ouvertes

plaies, varicocèles, eczémas, etc., **guérison certaine et prouvée,** par les 111

Thé antivariqueux

1 fr. la boite, et

Pommade antivariqueuse

1 fr. 50 le pot.

Envoi partout contre remboursement.

Em. KORNHABER, *herboriste diplômé*

Genève, Tour-Maîtresse, 45.

Foin d'Allemagne

depuis 10 fr. 80 les 100 kg.

Foin du pays

Regain, paille pour litière

et pour couper

chez **Lucien Schorderet,** *commerce de farines,* **Pont-Suspendu, 90, Fribourg.**

En gros et en détail.

Fort rabais au comptant.

!! MEUBLES PITSCHPIN !!

A vendre de suite, à un prix spécial

20 chambres à coucher

façon Pitschpin, occasion unique pour pensions, chalets, villas, etc.

S'adresser : Maison H. CAILLER, 2, Place Bel-Air, 2, Lausanne.

Mois de Saint Joseph

Elévations à saint Joseph, pour tous les jours du mois de mars, par Aug. Largent	Fr. 3 —
Le Glorieux saint Joseph. — I. La vie de saint Joseph en 31 chapitres. — II. Visites à saint Joseph pour tous les jours du mois. — III. Neuvaine sur les vertus du Saint. — IV. Les trois fêtes du saint et les Sept Dimanches. — V. Exercices de piété. Prières. La Messe, par le P. H. Saintrain, rédempt.	» 1 60
Saint Joseph, d'après l'Ecriture et les traditions. — 32 lectures pour le mois de mars, par l'abbé Joseph Lespinasse	» 1 50
L'Artisan de Nazareth ou **Mois de saint Joseph,** des personnes vivant dans le monde, par l'abbé Salesse	» 1 25
Mois de saint Joseph, le premier et le plus parfait des adorateurs (Extrait des Ecrits du P. Eymard) sur le Saint-Sacrement et saint Joseph	» 1 —
Mois de saint Joseph. Lectures ou Méditations pour le mois de mars à l'usage des paroisses et des âmes pieuses	« 1 —
Le Mois de saint Joseph, en exemples, par le chanoine J.-M. A., mission. apost.	» — 80
Guirlande à saint Joseph, par J.-M. A.,	» — 80
Mois séraphique de saint Joseph, par le P. Eugène d'Oisy, O. M. C.	» — 60
Mois de Mars, consacré à saint Joseph. Lectures et exemples, par Mme Bourdon	» — 20
Petit mois de saint Joseph, illustré	» — 15
Saint Joseph, patron de l'Eglise universelle	» — 15
Mois de saint Joseph, illustré	» — 10
Saint Joseph. Dévotion et neuvaine en son honneur, par l'abbé Marandat	» — 10
Saint Joseph de la Délivrance	» — 10
Mois de saint Joseph, par A.-L. Masson	» — 10
Mois de saint Joseph, en exemples	» — 10
Mois de saint Joseph	» — 10

En vente à la Librairie catholique et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg

Etude de notaire

Le soussigné notaire a l'honneur d'informer l'honorable public qu'il a ouvert une étude de notaire au **1er étage du bâtiment de la Banque populaire suisse, à Fribourg.**

Les lundi et vendredi après midi, en dehors des séances du tribunal, à Tavel, il donnera des consultations sur toutes questions relatives au notariat. — *Téléphone.* H487F 654

Se recommande à l'honorable public,

Franz Spicher, *notaire.*

Clinique privée de Bethléem

Quartier Beauregard

FRIBOURG

Maladies des femmes

(gynécologie) et accouchements

Direction :

Drs WECK & CHASSOT

A. Pfluger & Cie

BERNE

Grands magasins de meubles

10, Kramgasse, 10

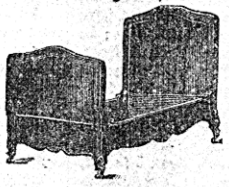

Spécialité :

Trousseaux complets

Immense choix en tous genres

27 locaux !

Maison connue pour marchandises de confiance. — Prix modérés. — Livraison franco dans toute la Suisse. 480

Demandez catalogues. Visitez nos magasins.

Leçons écrites de comptab. américaine. Succès garanti. Prosp. gratis. **H. Frisch,** expert comptable, *Zurich F, 38.* 256

H. BETTIN & Cie

56, Grand'Rue, 56

FRIBOURG

Nous émettons actuellement des

Obligations 4 1/2 %

nominatives ou au porteur, avec coupons semestriels, à 3 ans et, dès lors, remboursables, moyennant un avertissement réciproque de 3 mois. H5660F 170-59

ATTENTION

Le soussigné se charge de la fabrication de **fours de boulangerie, en briques réfractaires :** dernier système ; travail garanti et soigné. Certificats à disposition.

Se recommande : **Al. Eggli-Flotiront, à Bulle.** 458

Avis aux propriétaires de poulains

Les éleveurs qui sont intentionnés de mettre leurs poulains au pâturage du Lac-Noir sont priés de s'inscrire sans retard auprès de **M. Henri de Chollet, au Guintzet** (Fribourg). Bons soins assurés.

Le susdit pâturage est subventionné. 459-170

Les certificats fédéraux sont exigés pour l'inscription.

Les Confitures de SAXON

ont le vrai parfum du " revenez-y "

FRIBOURG. — SALLE DE LA GRENETTE.

Jeudi 21 février 1907, à 8 ½ h précises du soir

CONCERT

DONNÉ PAR

M. Gennaro FABOZZI

pianiste de Sa Majesté la reine d'Italie

ET

Mme E. ALLAMAND

soprano

Le piano d'accompagnement sera tenu par M. le prof. Hug

Piano de concert BERDUX

PRIX DES PLACES :

Réservées, 4 fr. — Premières numér., 3 fr. — Secondes numér., 2 fr. Places debout, 1 fr.

Billets en vente **au magasin de musique 29, rue de Lausanne, dès lundi 18.**

Contre l'Anémie, Faiblesse et Manque d'appétit

H50F 192-74 essayez le véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

(Marque des « 2 palmiers »).

33 ANS DE SUCCÈS. 10 diplômes et 22 médailles.

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

La Teinturerie & Lavage chimique

H. HINTERMEISTER, TERLINDEN & Cie, succ.

avise son honorable clientèle que son dépôt à Fribourg est transféré

Boulevard de Pérolles, 13

TÉLÉPHONE. TÉLÉPHONE.

AGENT GÉNÉRAL

cherché par une ancienne Compagnie d'assurance contre l'incendie, conditions très avantageuses. Le cas échéant, on pourrait confier, à une personne apte et sérieuse, aussi une

agence générale

pour la branche vie.

Adresser les offres détaillées, avec références, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Zurich, sous chiffre H10000Z.